Éléments pour les propositions du Conseil de développement

Séance du 12 janvier 2009

PDU 2010 - 2020

Rappel définition du PLH (programme local de l'habitat)

- Créé en 1983
- Conforté par la loi SRU en 2000
- Obligatoire depuis 2006 dans les intercommunalités
- Instrument légal de mise en œuvre des politiques publiques en faveur de l'habitat
 - Diagnostic
 - Objectifs
 - Programme d'actions
- Le PLH doit être cohérent avec le SCOT et le PDU

Méthode de travail

Ordonner les propositions du Conseil en fonction de principes simples :

- Ne pas se situer sur le terrain des experts
- Partir des réalités vécues
- Alimenter une démarche prospective

Rappel : compte tenu des délais d'élaboration du PLH par la Communauté urbaine, le Conseil doit rendre un avis à la fin du mois de janvier.

PDU 2010 - 2020

Les enjeux du PLH

- La structuration de l'espace urbain comme espace social
- Conforter l'attractivité du territoire
- Offrir une « qualité de ville » à tous les habitants, quel que soit leur statut social

Un enjeu pour le Conseil

 Comme pour le PDU, le Conseil doit constituer un outil d'évaluation permanente du PLH et un lieu de débat sur l'habitat

Un document de propositions appuyé sur deux axes :

1 - Revisiter certains « fondamentaux du débat »

La citoyenneté par l'habitat Étalement urbain et densification La mixité sociale

2 - Mettre en lumière des éléments forts

Le parc de logements existants
La question de l'habitat très social
Un PLH adapté à l'évolution des modes de vie
Habitat et vieillissement
Production de logements et bassin de vie
Nomadisme professionnel
Habitat-transports-emplois-service

1 - Revisiter certains « fondamentaux du débat »

La citoyenneté par l'habitat

- Remettre le logement au cœur du discours sur la ville
- Mettre en chantier un nouveau « service public » du logement

1 - Revisiter certains « fondamentaux du débat »

Étalement urbain et densification : un équilibre à recréer

Trois axes de propositions :

- Passer du négatif au positif dans les concepts
- Renouveler l'offre urbaine
- Développer l'approche sociologique

1 - Revisiter certains « fondamentaux du débat »

La mixité sociale

- Lier davantage transports et habitat
- Réaliser des logements qui tiennent compte des réalités vécues

2 - Mettre en lumière des thèmes forts

Du logement existant à l'éco-logement

Quatre axes de propositions :

- Développer une meilleure connaissance de l'existant
- Engager un programme de mise aux normes énergétiques
- Soutenir la réhabilitation
- Afficher un objectif annuel fort pour l'avenir

2 - Mettre en lumière des thèmes forts

La question de l'habitat « très social »

Trois axes de propositions :

- Développer des outils de connaissance des mal-logés
- Développer l'offre de logements adaptés
- Soutenir davantage les associations œuvrant dans ce domaine

2 - Mettre en lumière des thèmes forts

Un PLH souple et adapté à l'évolution des modes de vie

- Evaluer le PLH à intervalles réguliers
- S'appuyer sur la participation citoyenne pour l'évaluation

2 - Mettre en lumière des thèmes forts

Habitat et allongement de la durée de la vie

- Engager une réflexion globale sur l'enjeu du vieillissement
- Traiter le besoin en hébergement spécialisé à l'échelle de l'aire urbaine

2 - Mettre en lumière des thèmes forts

Dynamisme démographique, production de logements et bassins de vie

Un axe de propositions :

Changer d'échelle territoriale

2 - Mettre en lumière des thèmes forts

Accompagner le nomadisme professionnel

Un axe de propositions :

Développer le logement intermittent

2 - Mettre en lumière des thèmes forts

Habitat – transports – emploi - services

Un axe de propositions :

Penser l'aménagement urbain avec la multimodalité